

des communes. Le défunt n'a jamais toléré qu'on oubliât le lieu de sa naissance, dont il s'est toujours montré fier. Etant allé habiter la Colombie-Britannique, il ne tenait pas moins à dire à tous ceux qu'il rencontrait combien ils devraient apprécier le bonheur de vivre dans cette région du pays, où il avait élu domicile. C'est là une fierté qui embellit l'existence au Canada. Je me joins donc à mes collègues de la Chambre pour regretter que la mort vienne ravir à la vie publique des hommes de cette trempe. Je transmets aussi mes condoléances aux familles éplorées.

M. J. H. Harris (Danforth): Monsieur l'Orateur, je prie la Chambre de bien vouloir m'écouter pendant quelques instants, car je désire rendre hommage aux disparus. Je songe, bien entendu, à mon collègue, qui fut directeur de mon organisation; il était originaire d'un coin du pays que j'ai eu l'honneur de représenter ici pendant près de vingt ans. Je veux parler de John Ernest McMillin, mieux connu sous le nom d'Ernie McMillin, qui avait bien l'intention de servir ses concitoyens à la Chambre.

Je ne vois en cette enceinte, monsieur l'Orateur, personne qui ait été ici sans interruption depuis mon arrivée au Parlement. C'est dire avec quelle rapidité le tableau change. Je désire rendre hommage au représentant de Québec-Sud (M. Power) qui est absent de la Chambre en ce moment. Je ne crois pas abuser de la patience des députés si, pour la première fois en trente ans, après avoir écouté tous les ans la Chambre rendre hommage aux hommes d'honneur et de grand talent qui étaient morts dans l'intervalle, je demande, monsieur l'Orateur, qu'on me permette de dire quelques mots de ceux avec qui j'ai été associé.

Je connaissais bien John Ernest McMillin, qui était plus jeune que moi et était un de mes commettants. Il laisse une épouse, excellente chrétienne et une très charmante fille de dix-huit ans. A l'aise et jouissant d'une belle réputation de probité, non seulement a-t-il construit des maisons, comme mon chef l'a dit tantôt,—il en a construit plus d'une centaine, et encore aujourd'hui dix-sept d'entre elles sont en construction et devront être terminées,—mais il a formé des hommes de caractère, de bons citoyens, et par l'exemple et le précepte, il nous a indiqué la voie à suivre. Il était président du conseil d'administration de son église. Il a d'ailleurs présidé à plusieurs entreprises sociales. Pour des fins charitables, il s'est occupé de prélever des milliers de dollars. Le regretté M. McMillin était membre du conseil de l'instruction publique de Toronto. Il s'est toujours soucié de bien remplir sa charge et de rendre service. Tous, nous avons appris à l'aimer, à le respecter, à l'admirer.

[M. Drew.]

Mon chef a eu l'amabilité de parler d'un hôpital qui emploie un personnel composé non seulement de 250 infirmières mais de 350 autres personnes. Le disparu, de sa propre initiative et par l'intermédiaire du conseil d'administration de l'institution, a institué des bourses d'études afin d'encourager ces infirmières à poursuivre leur noble tâche. Mais il a fait plus, monsieur l'Orateur. Il s'est dit qu'à l'intérieur de l'institution évaluée à près de 5 millions, on pourrait aménager en chapelle un petit coin où les affligés pourraient venir méditer. Ainsi, il a vu à ce que les nouveaux plans pour la construction d'une annexe à l'hôpital au coût de deux millions, projet à l'égard duquel le ministre de la Santé nous prête son aide, prévoient l'aménagement d'une chapelle. Il est même allé plus loin: il a pris des dispositions afin que les \$10,000 requis pour la construction de la chapelle soient disponibles au moment voulu.

M. McMillin a été fauché dans la force de l'âge. M'adressant ce matin à sa veuve, je l'invitais à prendre courage, lui assurant que son mari était estimé de tous et que son souvenir nous est cher. Elle trouvera réconfortantes, j'en suis sûr, les paroles prononcées cet après-midi à la Chambre par le très honorable premier ministre (M. St-Laurent) et le chef de mon parti (M. Drew). Je me ferai un devoir de les lui transmettre.

Je n'entreprendrai pas d'exposer les nombreux travaux dus à l'initiative de l'honorable député dont nous déplorons la perte moins de deux mois après les élections. Ses nombreux amis connaissent les relations qu'il entretenait avec les associations d'hommes d'affaires, avec la Y.M.C.A. et avec d'autres genres d'organismes de bienfaisance. Ceux-là savent à quoi s'en tenir. C'est le cœur rempli de tristesse, monsieur l'Orateur, que je consigne au hansard ces quelques paroles afin que le compte rendu de cette noble assemblée en perpétue le souvenir. J'ai confiance qu'elles apporteront quelque consolation aux membres de sa famille.

Les députés un peu observateurs ont pu se rendre compte des liens d'amitié assez étroits qui m'unissaient avec celui qui, vers la fin de sa carrière publique, est passé à la Chambre haute. Pendant qu'il était ministre, le très honorable Ian Mackenzie s'appliquait à rendre service aux députés qui cherchaient à aider leurs circonscriptions. J'ai appris à apprécier ses qualités d'homme et de dévoué serviteur de la population canadienne.

Je connaissais sa famille. On me permettra, j'en suis sûr, de rendre hommage au zèle qu'il a déployé pour le Canada tant en cette enceinte qu'au conseil des ministres. On ne m'accusera pas d'égoïsme, je l'espère,